

FORUM

des partenaires
2026



ecap
1810
Neuchâtel

BIENVENUE

Merci de votre présence





GaN

Groupement architectes neuchâtelois



FNSO

Fédération Neuchâteloise des associations
professionnelles du Second Œuvre



sia

société suisse des ingénieurs et des architectes
section neuchâtel

SOLUTION

DISCUTER

DÉBATTRE

COLLABORATION

COMPLÉMENTARITÉ

PLURIDISCIPLINARITÉ

ÉCHANGE

COORDINATION

PARTAGE

ENTENTE

RÉSEAU

COMMUNICATION

IDÉE

DIALOGUE

COOPÉRER

SE CONNAÎTRE

Pourquoi un forum ?

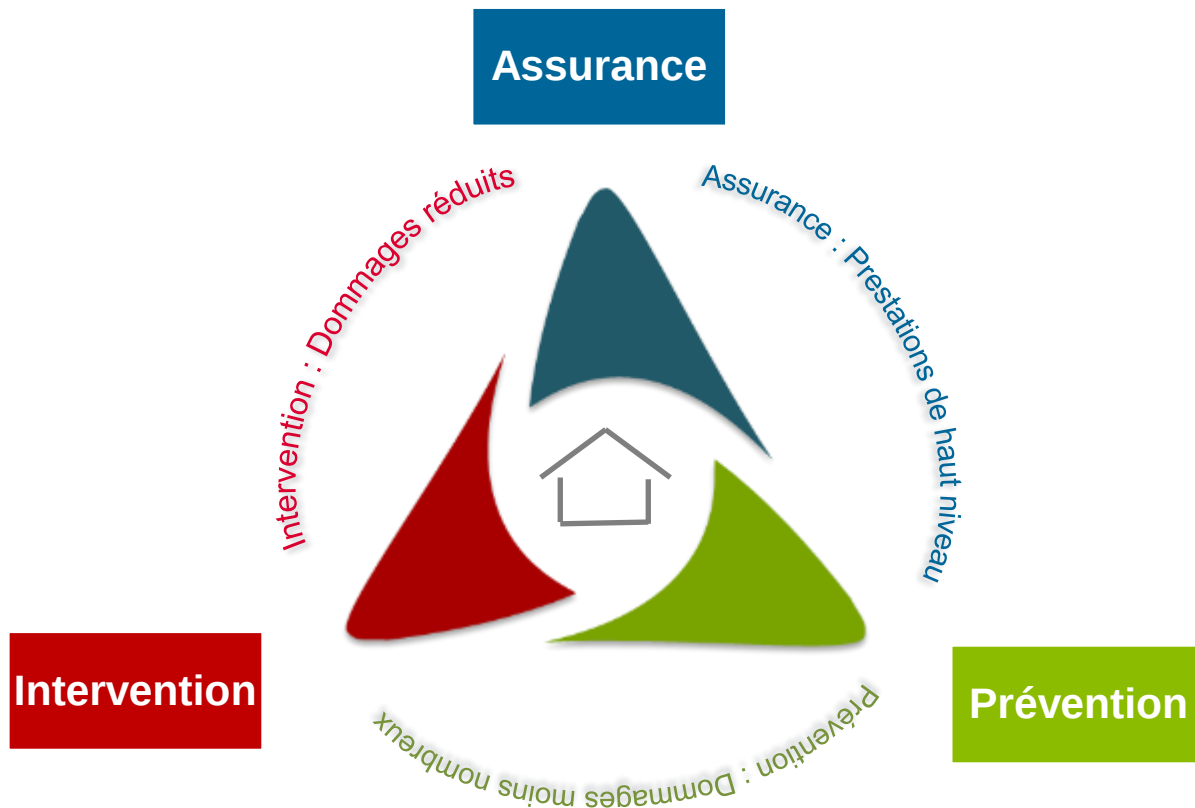


PROGRAMME

- Assurance RC des locataires
- Évolution des prescriptions protection incendie
- Prévention incendie et droits acquis
- Organisation en cas de séisme / ODS
- Label employeur



Assurer, Prévenir, Intervenir



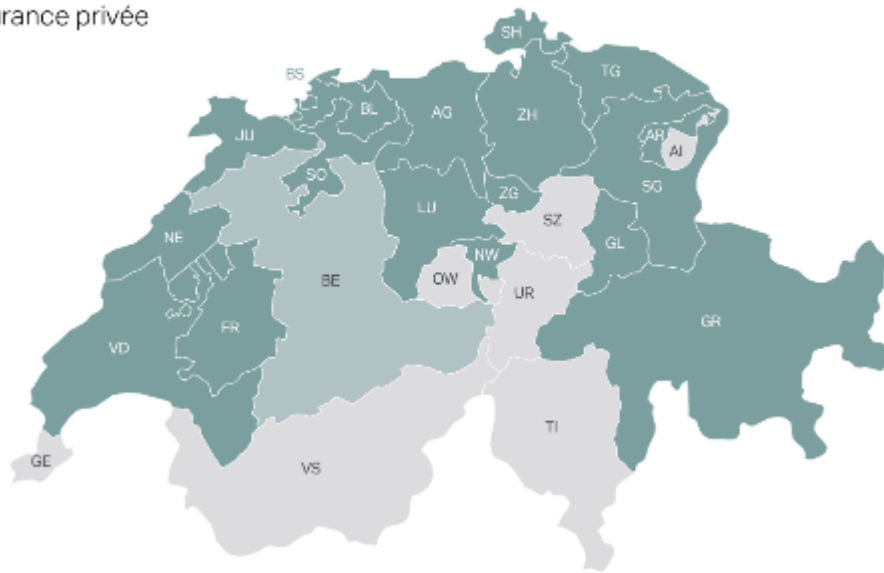
Assurer, Prévenir, Intervenir

Un système fédéraliste

- Établissement cantonal d'assurance et membre AECA
- Établissement cantonal d'assurance
- Assurance privée

≈85% des bâtiments en Suisse

2'500 milliards de francs



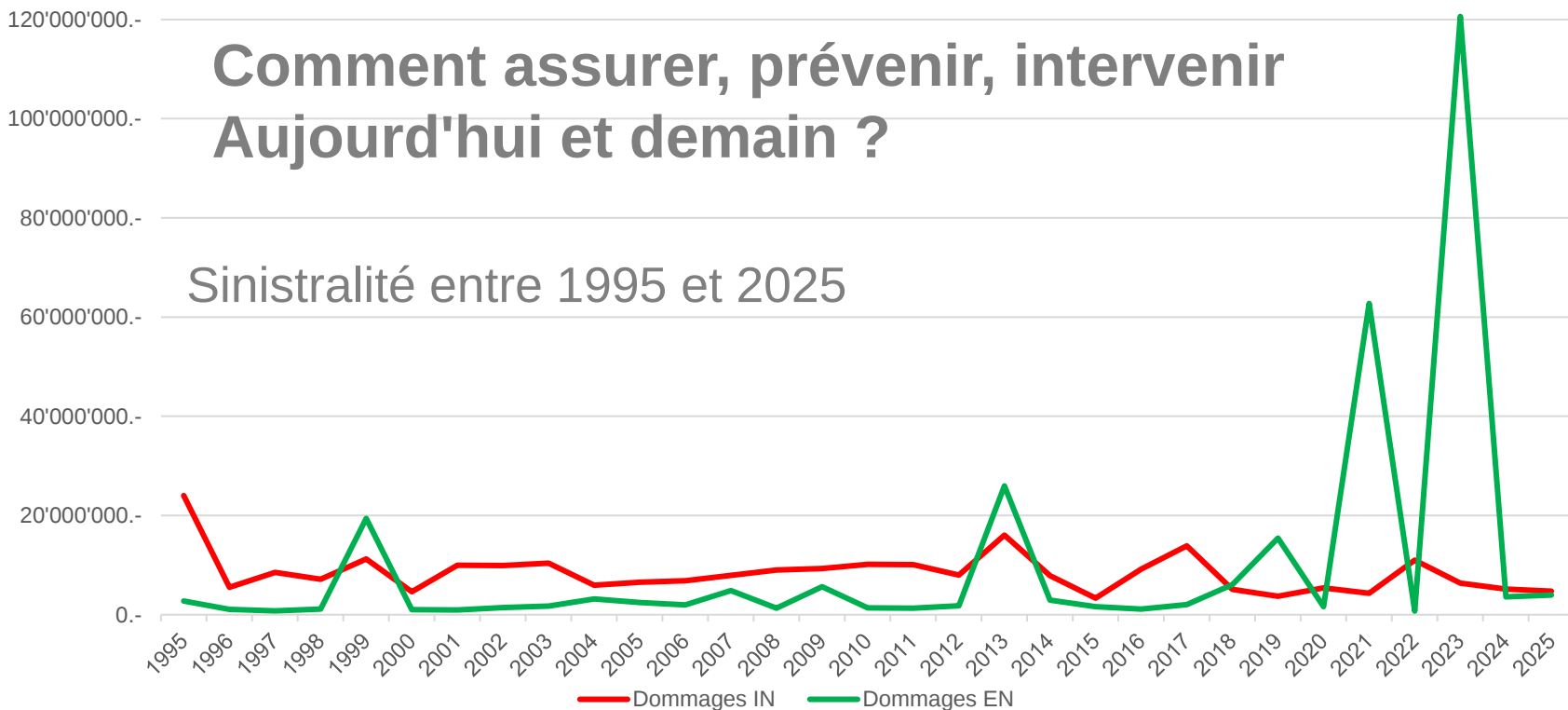
18 membres de l'AECA

19 Établissements cantonaux d'assurance

Problématique

Comment assurer, prévenir, intervenir
Aujourd'hui et demain ?

Sinistralité entre 1995 et 2025



Assurance RC des locataires

Nécessité ou obligation ?



Massimo Vitalba
Resp. Assurance
ECAP

ecap
1810
Neuchâtel

Assurance RC locataires

Qui paie?



Assurance RC locataires

Qui paie?



Assurance RC locataires

Qui paie?



Assurance RC locataires



Assurance RC locataires

Pas d'obligation légale

Contrôle à la signature du bail

Et ensuite?

Primes impayées

Résiliation du contrat



Assurance RC locataires

Indemnisation ECAP

Rapport de police

Contrat RC valable

Recours selon accord entre les ECA's et les RC

Système simple, rapide et efficace

Assurance RC locataires

Absence de couverture RC

Facturation au responsable

Situation financière du responsable

Arrangement de paiement / poursuite

Assurance RC locataires

Cas réel:

Casserole oubliée sur le plan de cuisson - RP

Dommmages bâtiment 42'200.-

Montant du recours 19'000.-

Absence de contrat RC

Jeune femme, employée, en fin de formation et en désendettement

Admis décalage de la créance en mars 2027

Assurance RC locataires

Comment se prémunir d'un défaut de couverture?

Pistes de réflexion:

- Contrôle annuel -> gérances/propriétaire
- Nouvelle couverture -> couverture collective
- Information en cas de défaut/résiliation
- Procuration locataire -> assurance RC -> propriétaire

Une solution entre partenaires pour combler ce vide

Prescriptions de protection incendie PPI 2026



Quoi de neuf ?

Olivier Schuppisser
Resp. Prévention
ECAP

ecap
1810
Neuchâtel

Nouvelles PPI

Présentation générale



Les nouvelles prescriptions de protection incendie (PPI) 2026

Vidéo 1 – Structure et aperçu général

Groupes d'utilisateurs des bâtiments

Groupe d'utilisateurs	Attention	Réactivité	Familiarité	Capacité de fuite	Vitesse de marche
	Combinaison des caractéristiques des utilisateurs				
A	oui	rapide	oui	oui	rapide
B	oui	rapide	oui	oui	lentement
C	oui	rapide	non	oui	rapide
D	oui	lentement	non	oui	rapide
E	non	lentement	oui	oui	rapide
F	non	lentement	oui	oui	lentement
G	non	lentement	oui	non	lentement
H	non	lentement	non	oui	rapide
I	non	lentement	non	non	lentement

Exemples:

A : employés de bureau

B : enfants dans les crèches

C : visiteurs de salles polyvalentes

D : clients d'un centre commercial

E : habitants d'immeubles d'habitation

F : résidents de foyers

G : résidents de maisons de retraite

H : clients d'hôtels

I : patients soignés à l'hôpital

Classes d'exécution

CE 1	CE 2	CE 3	CE 4
- Groupe d'utilisateurs E (jusqu'à 10 logements) - Groupe d'utilisateurs A (<3'600 m² et <1'000 MJ/m²)	- Groupe d'utilisateurs E (>10 logements) - Groupe d'utilisateurs D (300-600 pers.)	- Groupe d'utilisateurs H (31-100 pers.) - Groupe d'utilisateurs B (>50 pers.)	- Hauteur totale >30 m - Groupe d'utilisateurs I (>50 pers.)
			

Groupe d'utilisateurs
(exemples)

A : employés (bureau, industrie, artisanat), ...
B : enfants dans une crèche , ...
D : clients dans un magasin, ...

E : habitants dans un logement, ...
H : clients d'hôtels, ...
I : patients à l'hôpital, ...

Estimation sommaire

Selon les classes d'exécution

CE 1 env. 89% des bâtiments

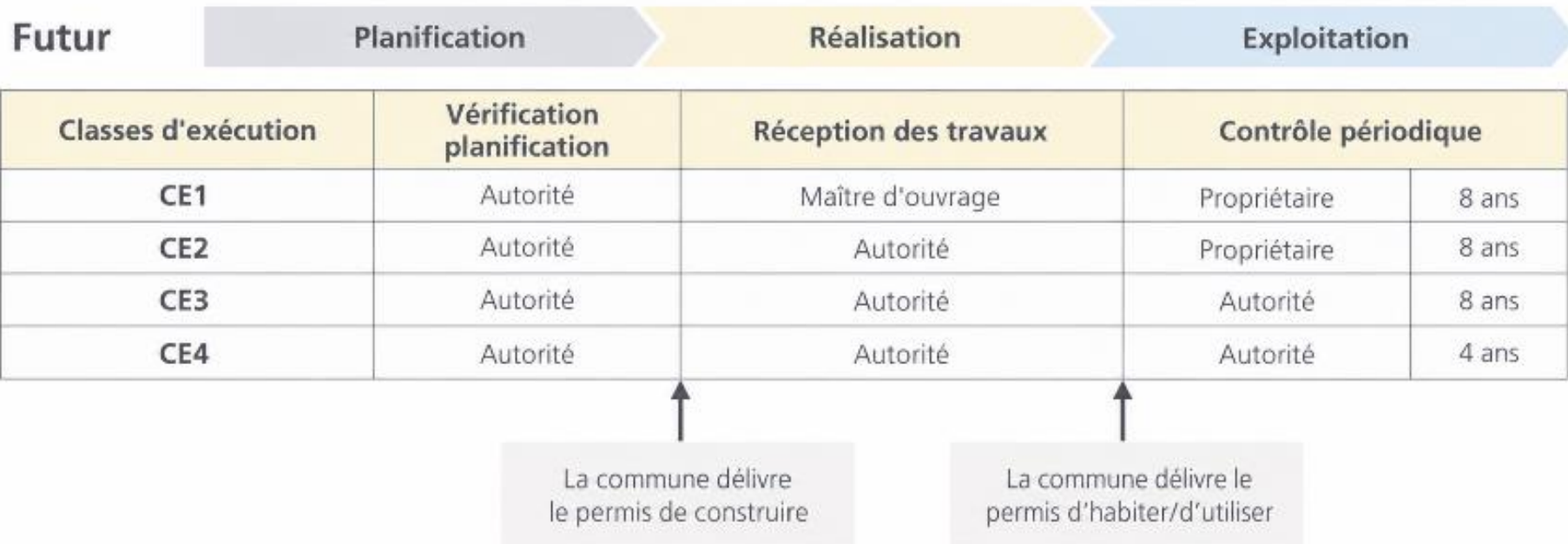
CE 2 env. 10% des bâtiments

CE 3 env. 0,6% des bâtiments

CE 4 env. 0,4% des bâtiments



Différentes responsabilités



Évolution des compétences requises

L'autorité doit être a minima représentée par
un Spécialiste en protection incendie (brevet fédéral)

Positionnement juridique

Ordre hiérarchique



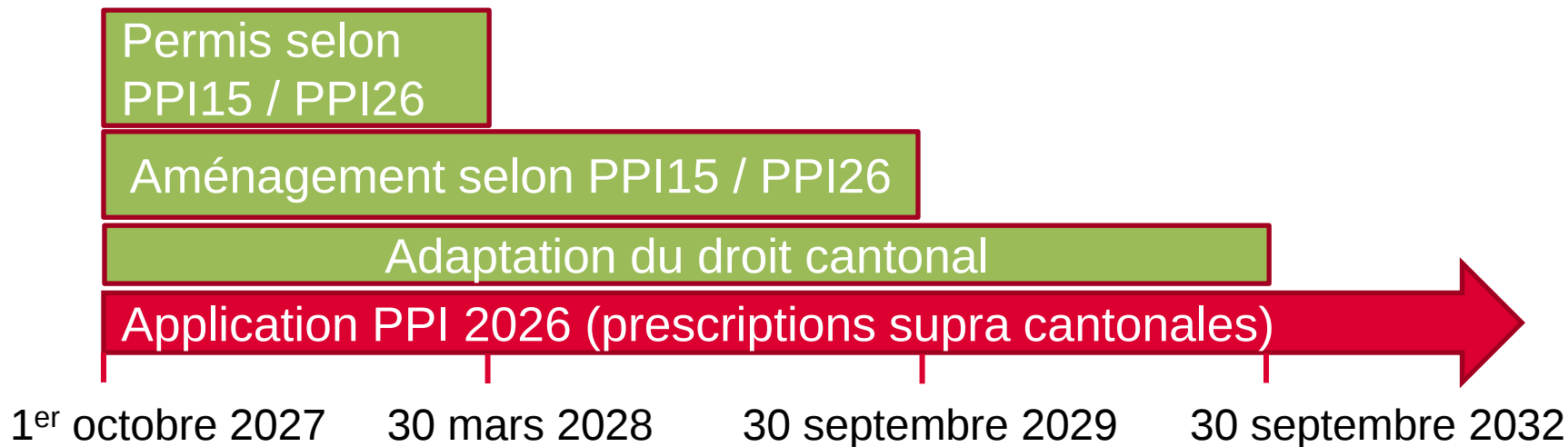
Base légale supra cantonale ... avec applicabilité directe!

Principaux changements

- Approche basée sur le risque
- Responsabilisation du propriétaire, du maître d'ouvrage et de ses mandataires
- Classement des bâtiments dans des classes d'exécution
- Uniformisation / harmonisation
- Introduction de contrôles périodiques obligatoires

Dispositions transitoires Phase coexistence

- Choix de l'évaluation du projet selon PPI2015 vs PPI2026 : **6 mois**
- Aménagements selon PPI2015 vs PPI2026 : **2 ans**
- Adaptation du droit cantonal : **5 ans**
- Adaptation des procédures par l'autorité : **10 ans**



Accompagnement au changement

Prévu par l'AEAI

- **Formation, webinaires et conférences :**
4 vidéos déjà en ligne: accessibles à tous sous ce lien
- **Formation :**
5 modules de formation
 - Base 1 : Structure des prescriptions
 - Base 2 : Documentation, Assurance qualité, Exécution
 - Mesures constructives
 - Mesures techniques
 - Dangers spécifiques



Publication 3 propositions

Version numérique gratuite :
PDF + site web

Test d'une plateforme de recherche
basée sur l'IA

Version imprimée payante



Calendrier sous réserve

01-11.2026

Évaluation/intégration des retours de la consultation tech. / sin. Crans-Montana

12.2026 - 09.2027

**Approbation comité de pilotage(12.2026)
et comité de l'Aiet (01.2027)**

Début des nouvelles formations (01.2027)

Consultation politique (02-04.2027)

Approbation ass. plénière Aiet (06.2027)

01.10.2027

Entrée en vigueur des nouvelles PPI

PPI et droits acquis

un équilibre délicat



Questions- Réponses

Principes de base

La précaution

Doivent être prises sans délai les mesures

1. effectives et proportionnées
2. visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles
3. possibles à un coût économiquement acceptable.

La sécurité des personnes prime

Principes de base

La proportionnalité

1. Une mesure restrictive doit être **propre à prévenir** l'incendie ou réduire son impact;
2. Si plusieurs solutions sont possibles, **la moins incisive / la plus efficiente** doit être retenue;
3. La mesure doit être **raisonnable et adaptée** au but visé.

Principes de base

Conclusion

1. Il n'est pas possible de faire appliquer **indistinctement** les normes de protection incendie
2. Il faut tenir compte du **contexte** et des **mesures compensatoires** possibles quand les exigences de la norme ne peuvent pas être respectées stricto sensu.

Sapeurs-pompiers

Label employeur

Une solution gagnante

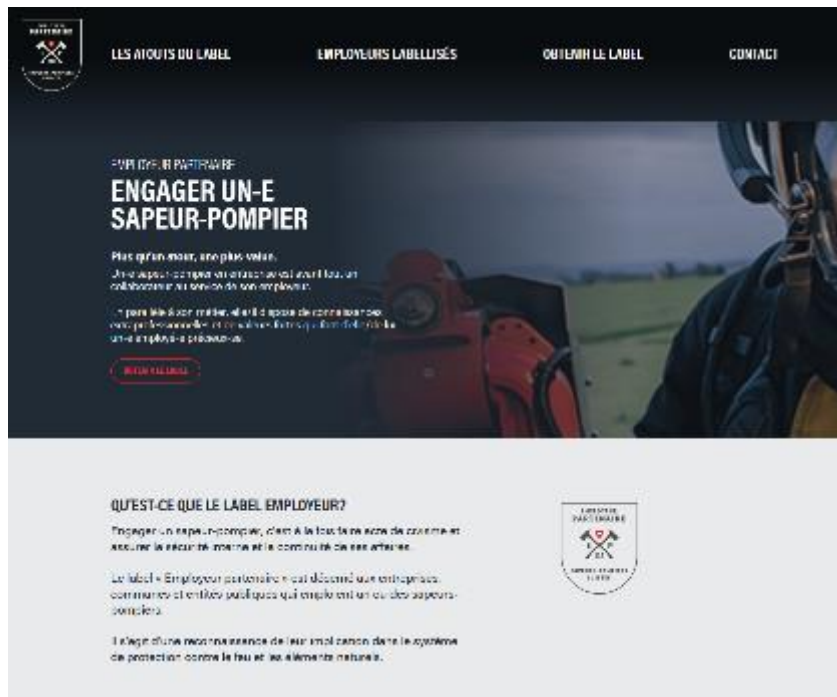


Maxime Franchi
Resp. Intervention
ECAP

ecap 1810
Neuchâtel

Un partenariat fort

118-info.ch



The screenshot shows the website of 118-info.ch, which promotes the 'Label Employeur' (Employer Label) for fire departments. The header includes the logo of the Swiss Fire Department (Suisse Pompier) and navigation links: 'LES AVANTAGES DU LABEL', 'EMPLOYEURS LABELISÉS', 'OBTENIR LE LABEL', and 'CONTACT'. The main section is titled 'ENGAGER UN-E SAPEUR-POMPIER' and features a background image of a firefighter's helmet and gear. Below the title, there is a sub-header 'Plus qu'un métier, une plus-value.' followed by a paragraph explaining the benefits of hiring firefighters. A red button labeled 'OBTENIR LE LABEL' is positioned below the text. The bottom section, titled 'QU'EST-CE QUE LE LABEL EMPLOYEUR?', provides further details about the label and its significance.

ENGAGER UN-E SAPEUR-POMPIER

Plus qu'un métier, une plus-value.

Avec 118-info.ch, vous pouvez recruter des sapeurs-pompiers professionnels et bénéficier de leur expertise et de leur expérience dans votre entreprise.

Un partenariat fort, un engagement durable. 118-info.ch vous aide à recruter des sapeurs-pompiers professionnels et à leur offrir une formation continue.

[OBTENIR LE LABEL](#)

QU'EST-CE QUE LE LABEL EMPLOYEUR?

Engager un sapeur-pompier, c'est à la fois être sûr de recruter une personne qualifiée et bénéficier de son expérience.

Le label « Employeur partenaire » est décerné aux entreprises, communes et entités publiques qui emploient un ou des sapeurs-pompiers.

Il s'agit d'une reconnaissance de leur implication dans le système de protection contre le feu et les éléments naturels.

L'ECAP soutient les entreprises neuchâtelaises qui, par leur savoir-faire et leur engagement, contribuent chaque jour au dynamisme et à la sécurité de notre canton.



Scannez le QR code et rejoignez-nous dès maintenant ! →



Organisation en cas de séisme

Présentation de l'ODS

Organisation des dommages sismiques



Thomas Kühni
Directeur
ODS



17 septembre 2026



SOE Schadenorganisation Erdbeben
ODS Organisation dommages sismiques
ODS Organizzazione danni sismici

Risque sismique

Gestion numérique des dommages avec TERMOT: une contribution à la résilience nationale

Thomas Kühni ✉ thomas.kuehni@soe-ods.ch

☎ +41 79 814 18 18

© Copyright Thomas Kühni 16.09.2026

Ordre du jour

ODS – gestion numérique des dommages avec TERMOT

- 1 État des lieux
- 2 Modèle de risque sismique
- 3 Organisation dommages sismiques
- 4 Plateforme TERMOT et applications mobiles
- 5 Intervention «Blatten»
- 6 Intervention «grêle» ECA Soleure
- 7 Questions et réponses



1

1 État des lieux

2 Modèle de risque sismique

3 Organisation dommages sismiques

4 Plateforme TERMOT et applications mobiles

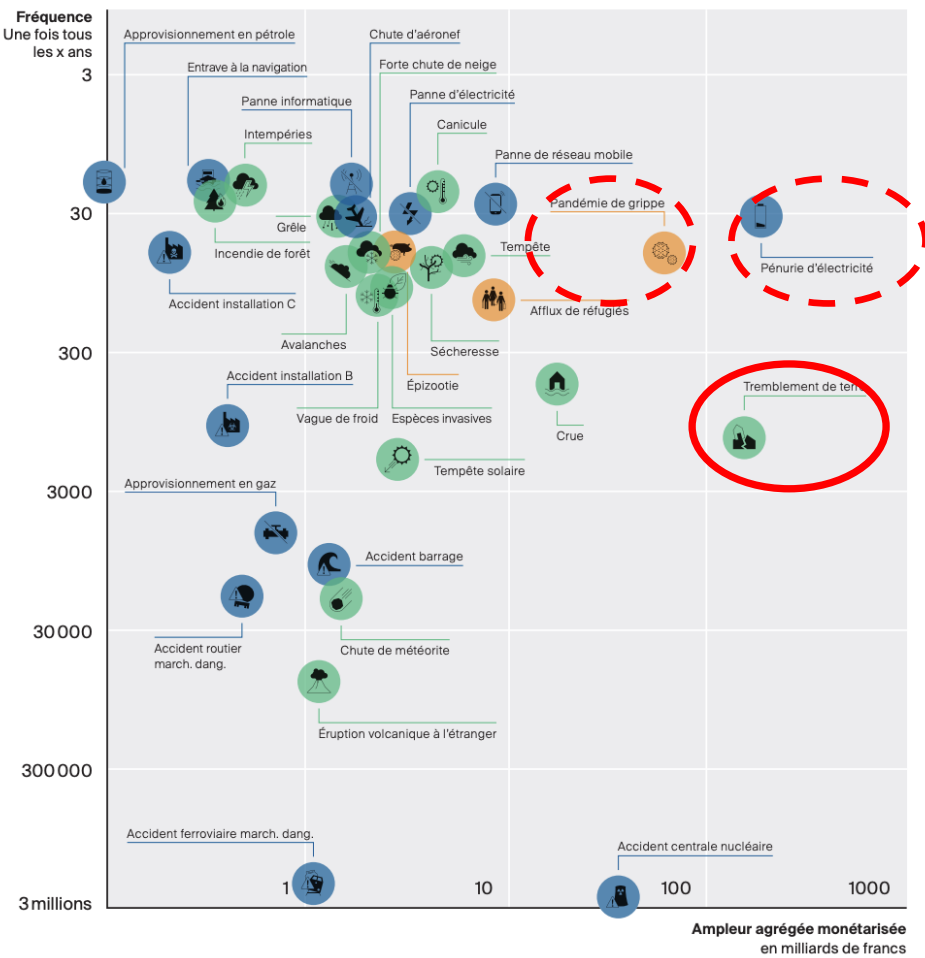
5 Intervention «Blatten»

6 Intervention «grêle» ECA Soleure

7 Questions et réponses



Séisme: l'un des principaux risques auxquels la Suisse est exposée



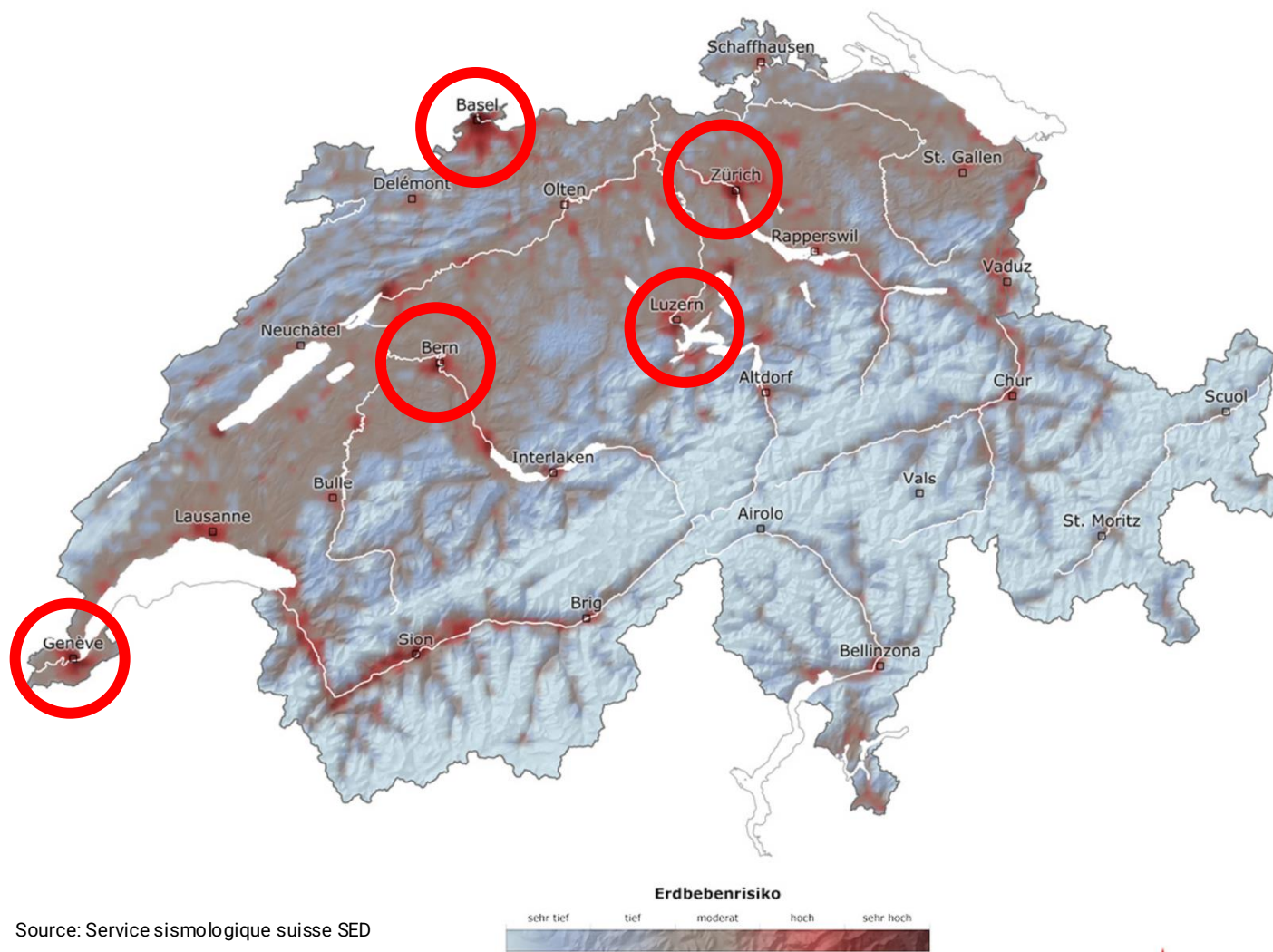
2

ODS – gestion numérique des dommages avec TERMOT

- 1 État des lieux
- 2 Modèle de risque sismique**
- 3 Organisation dommages sismiques
- 4 Plateforme TERMOT et applications mobiles
- 5 Intervention «Blatten»
- 6 Intervention «grêle» ECA Soleure
- 7 Questions et réponses



Risque sismique: toute la Suisse est concernée



Villes les plus exposées au risque sismiques:

Bâle
Genève
Zürich
Lucerne
Berne

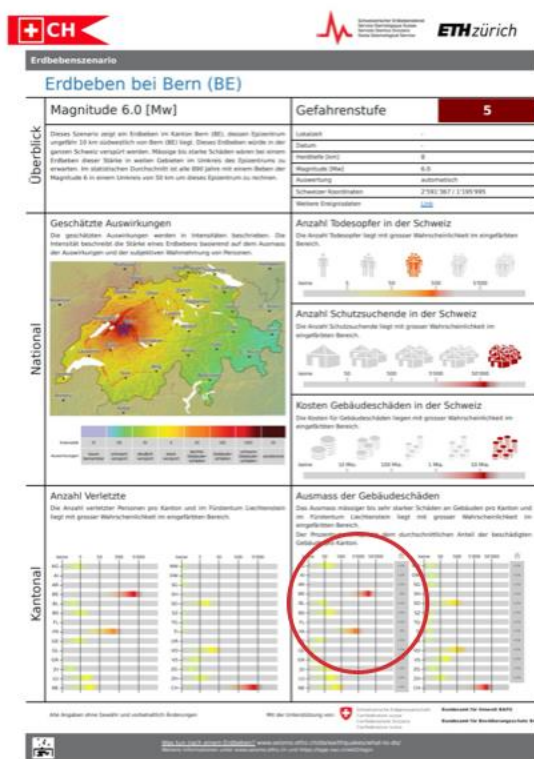
Cantons susceptibles de subir les plus forts dommages aux bâtiments:

Berne
Valais
Zürich
Vaud
Bâle-Ville



Résultats du modèle de risque sismique

Scénario pour la Suisse accessible au public



Conséquences (env.)

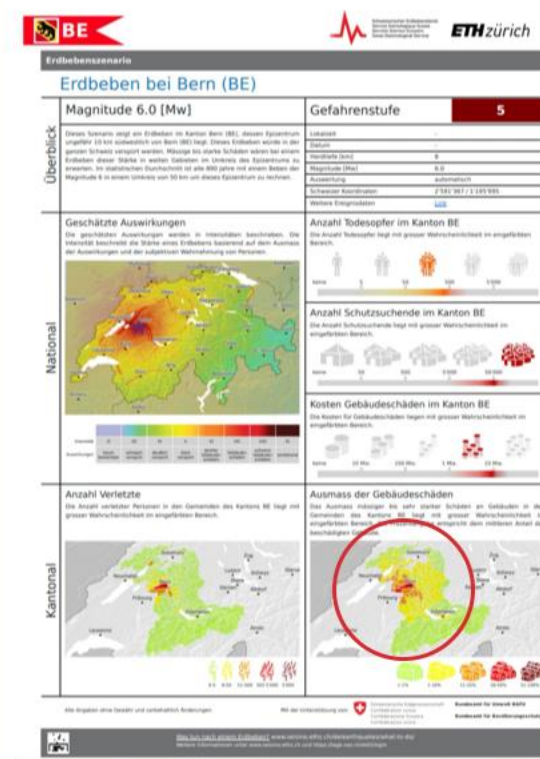
400
décès

3500
blessés

60 000
sans-abris

30 000
bâtiments endommagés
12 milliards
de dommages au bâti

Scénario pour le canton de Berne accès réservé



3

ODS – gestion numérique des dommages avec TERMOT

- 1 État des lieux
- 2 Modèle de risque sismique
- 3 Organisation dommages sismiques**
- 4 Plateforme TERMOT et applications mobiles
- 5 Intervention «Blatten»
- 6 Intervention «grêle» ECA Soleure
- 7 Questions et réponses



Mission et responsabilité

 Phase de prévention



SOE Schadenorganisation Erdbeben
ODS Organisation dommages sismiques
ODS Organizzazione danni sismici

Contrats de service



26 cantons
Principauté du Liechtenstein
OFPP

Financement

50%



9 assureurs
privés

25%



19 établissements
cantonaux d'assurance
des bâtiments

25%



Notre mission lors d'un séisme

Tous les bâtiments sont évalués, qu'ils soient assurés ou pas.



Organisation dommages sismiques

- +500 personnes en quelques jours jusqu'à plusieurs semaines
- jusqu'à 300 000 estimations de dommages par an
 - Infrastructure technique pour l'évaluation des bâtiments pour les autorités



Estimation des dommages

- pour servir de base au(x)
 - demandes des cantons pour des aides financières de la Confédération
 - versement de fonds d'aide aux propriétaires
 - calcul et versement des prestations d'assurance

Phase de prévention



Schweizerischer Erdbebendienst
Service Sismologique Suisse
Servizio Sismico Svizzero
Swiss Seismological Service



**Entretien et développement
des systèmes**



**Processus et
organisation**

Phase d'événement



SOE Schadenorganisation Erdbeben
ODS Organisation dommages sismiques
ODS Organizzazione danni sismici



Plateforme TERMOT



**Processus et
organisation**



Experts



**Secteurs de
10 à 30 bâtiments**



Centrale d'intervention ODS

Planification des experts, des secteurs, des centres d'appels, de l'utilisation des drones et de la logistique



SOE Schadenorganisation Erdbeben
ODS Organisation dommages sismiques
ODS Organizzazione danni sismici



Plateforme TERMOT



Processus et organisation

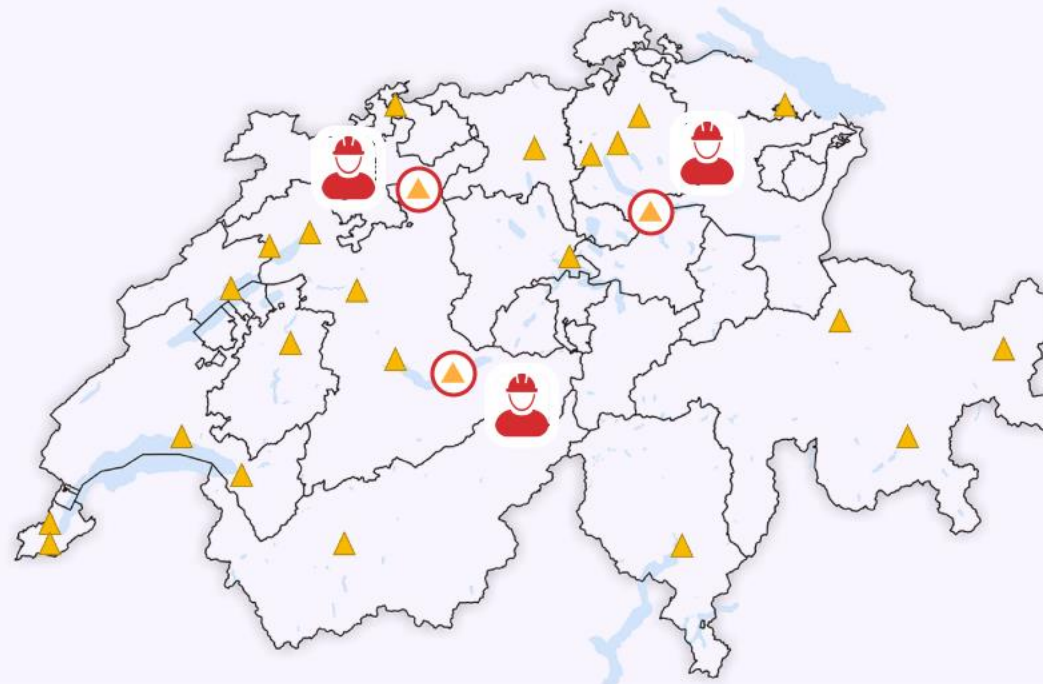


Experts



Secteurs de 10 à 30 bâtiments

Jusqu'à 450 experts en estimation des dommages à l'œuvre

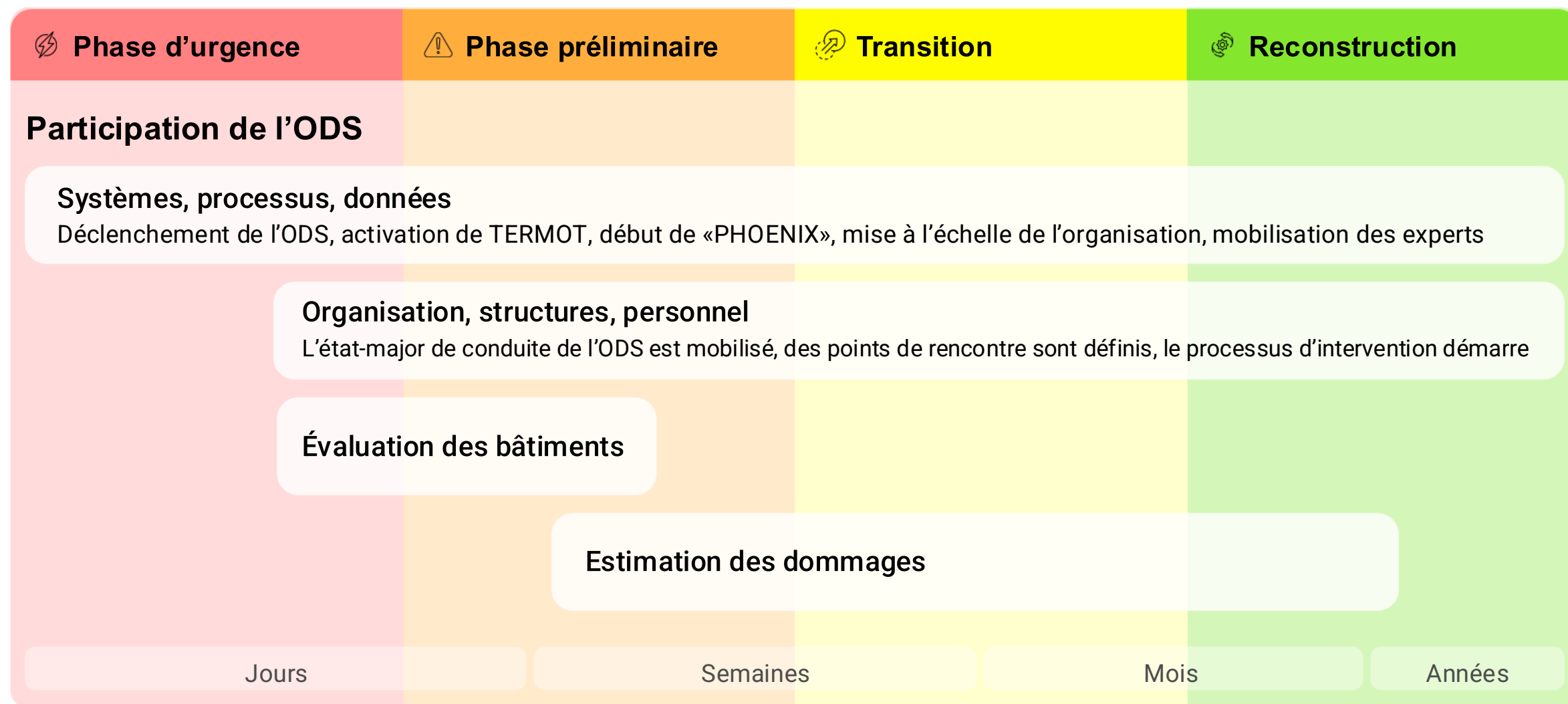


23 points de rassemblement ODS – mobilisation et intégration

TCS: points d'appui pour des patrouilles; pistes d'entraînement à la conduite; centres techniques

Gestion des séismes – phases

 Phase d'événement



Mobilisation



**Pilotes de drones
et experts**
Estimation des dommages



**Mise en place des
points de rencontre**

Saisie des dommages



**Équipes de 6 personnes par
secteur**

chef d'équipe compris



Extérieur



Intérieur

Estimation des dommages



Expert contributeur

Évaluation



Examineur

Validation



Dossier bâtiment ODS

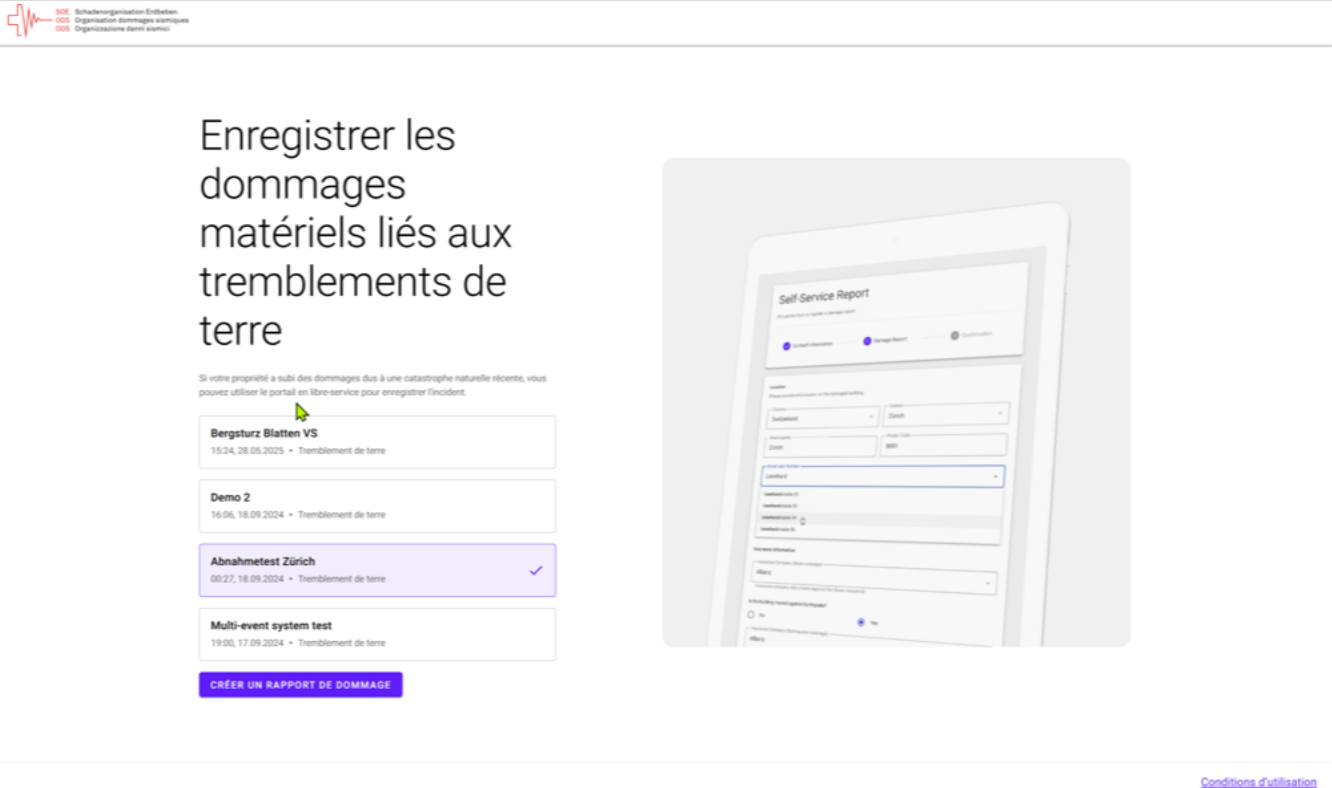
Validation régionale
par la centrale d'intervention ODS

4

ODS – gestion numérique des dommages avec TERMOT

- 1 État des lieux
- 2 Modèle de risque sismique
- 3 Organisation dommages sismiques
- 4 Plateforme TERMOT et applications mobiles**
- 5 Intervention «Blatten»
- 6 Intervention «grêle» ECA Soleure
- 7 Questions et réponses





Enregistrer les dommages matériels liés aux tremblements de terre

Si votre propriété a subi des dommages dus à une catastrophe naturelle récente, vous pouvez utiliser le portail en libre-service pour enregistrer l'incident.

Bergsturz Blatten VS
15.04.28.05.2025 • Tremblement de terre

Demo 2
16.06.18.09.2024 • Tremblement de terre

Abnahmetest Zürich
00.27.18.09.2024 • Tremblement de terre ✓

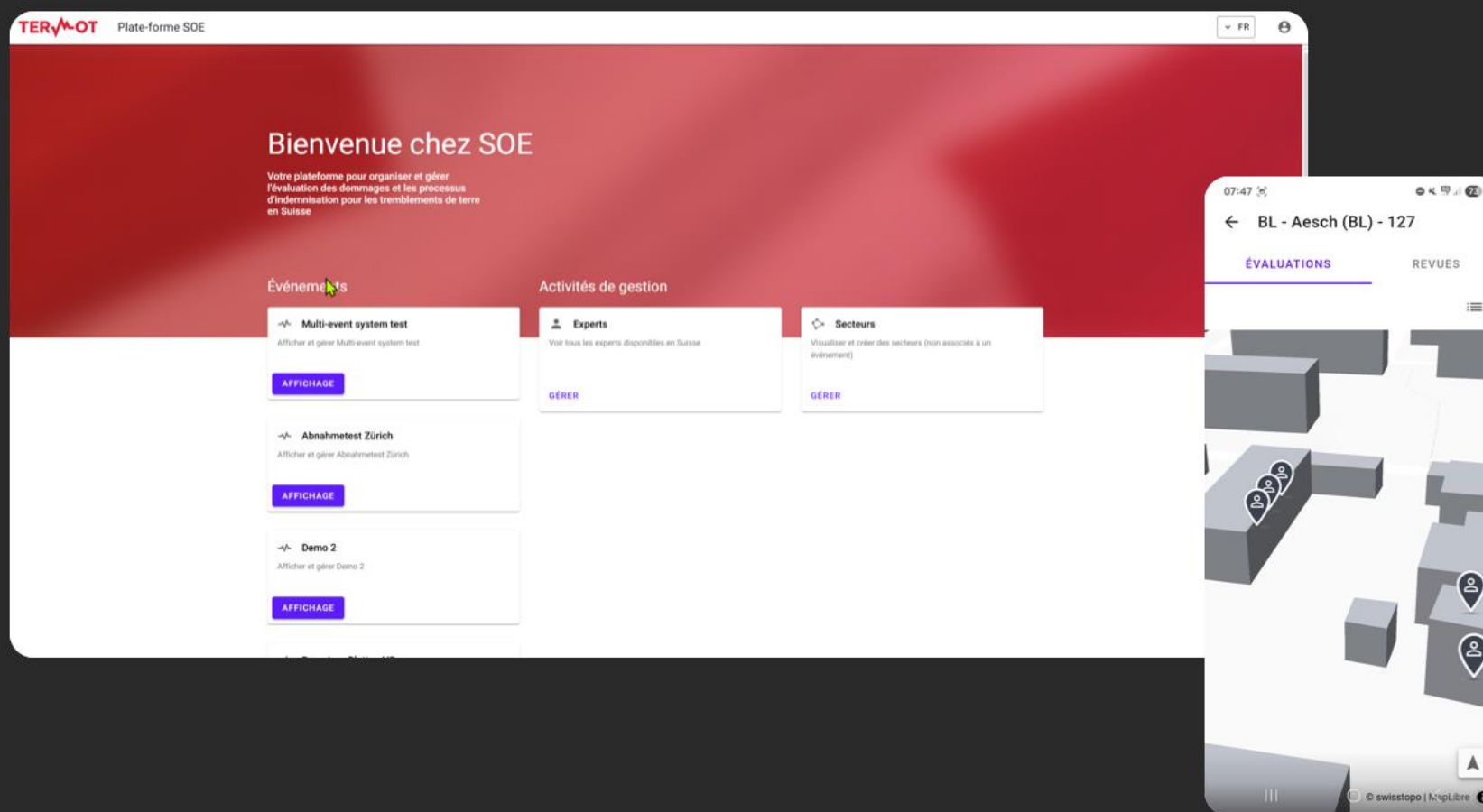
Multi-event system test
19.00.17.09.2024 • Tremblement de terre

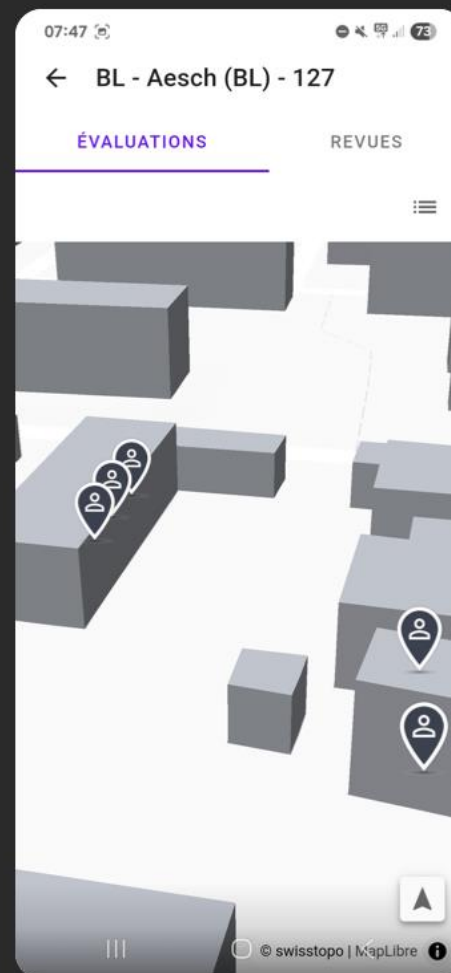
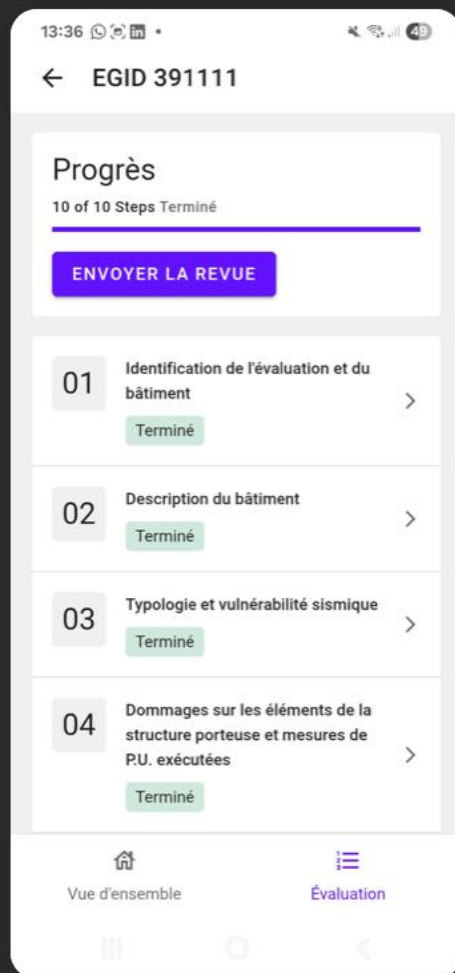
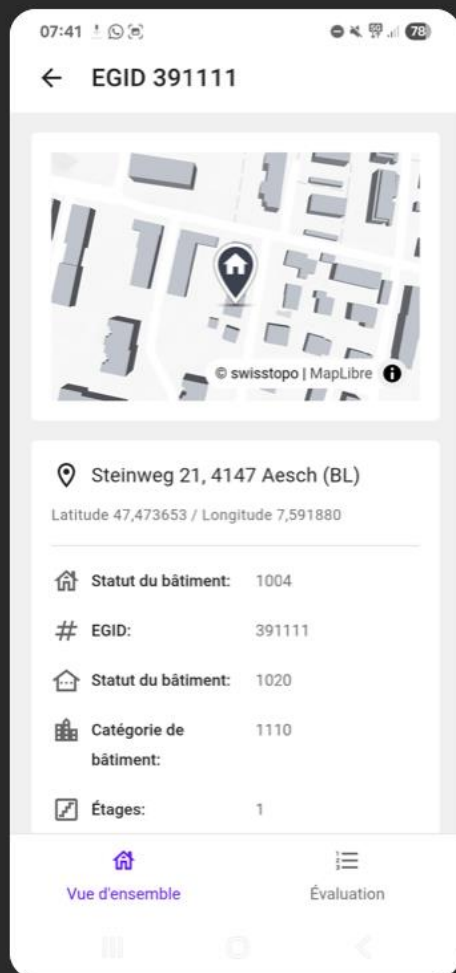
[CRÉER UN RAPPORT DE DOMMAGE](#)

[Conditions d'utilisation](#)

- Accessible au public
- En ligne, quel que soit l'appareil

Plateforme TERMOT et applications mobiles

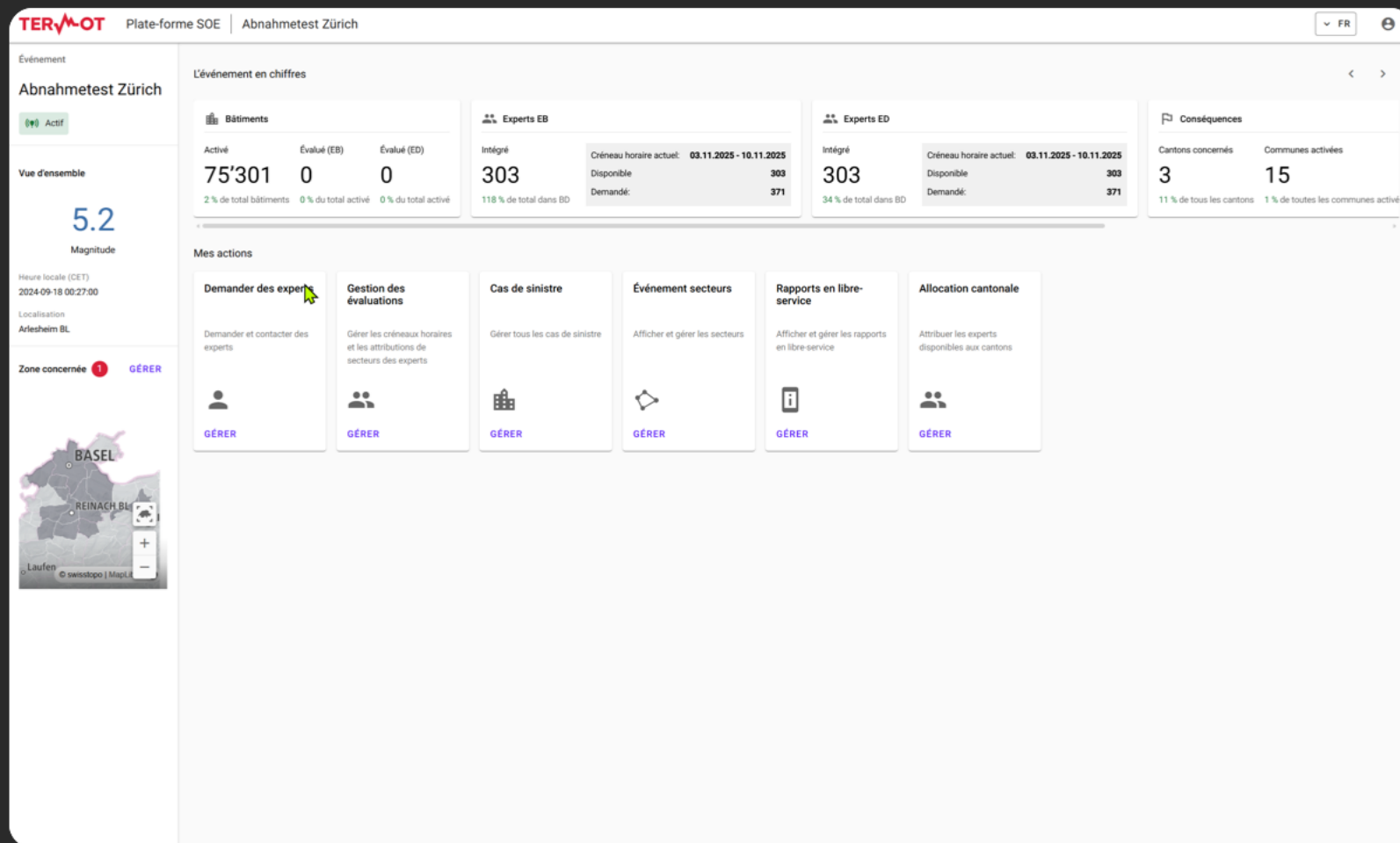




2 applications

- 1. Évaluation des bâtiments
- 2. Estimation des dommages
- Fonctionnement On-/offline

Tableau de bord: l'événement en chiffres



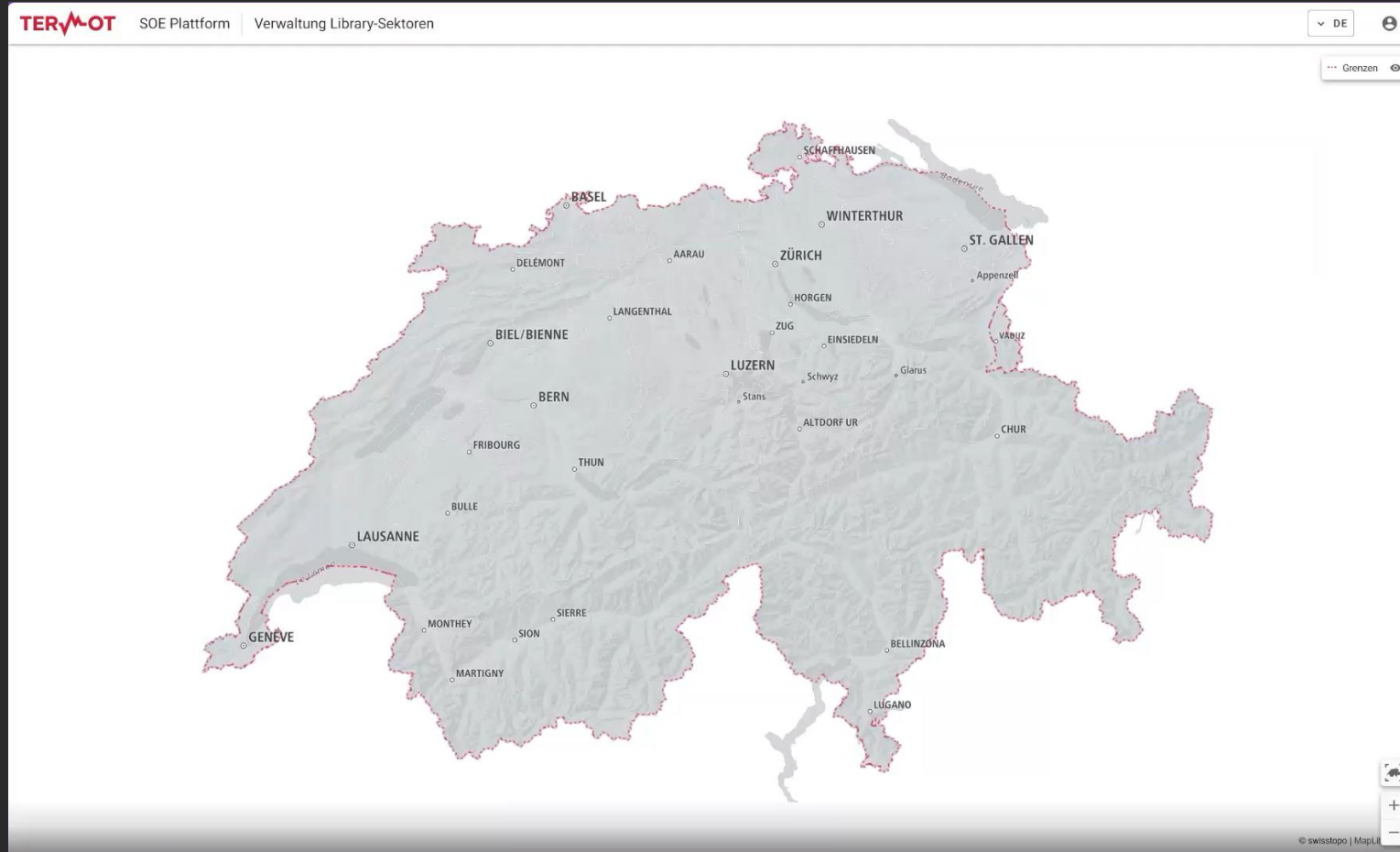
Vue d'ensemble avec le tableau de bord ODS

- Bâtiment
- Spécialistes (experts)
- Conséquences
- Secteurs activés
- Informations diverses

Toutes les infos en un coup d'œil et en temps réel!



Vidéo: Geo-Explorer



Vue d'ensemble rapide de la zone sinistrée

- Fonction zoom
- Personnalisable avec des filtres





Une équipe de la centrale d'intervention coordonne et planifie simultanément:

- jusqu'à 100 experts
- jusqu'à 20 secteurs



Relèvent de la compétence de l'ODS:

Convoquer et engager les experts

Enregistrer les déclarations de sinistres sur le portail en libre-service

Estimer les dommages de tous les bâtiments dans la zone sinistrée

Mettre à disposition une infrastructure technique, une centrale d'intervention, du personnel



Évaluer les bâtiments (cantons)

Renseigner les propriétaires sur les dommages subis par leurs bâtiments

Renseigner sur le montant des dommages et les questions financières

Dommages aux biens meubles, dommages dus à une perte d'exploitation ou de loyer

5

ODS – gestion numérique des dommages avec TERMOT

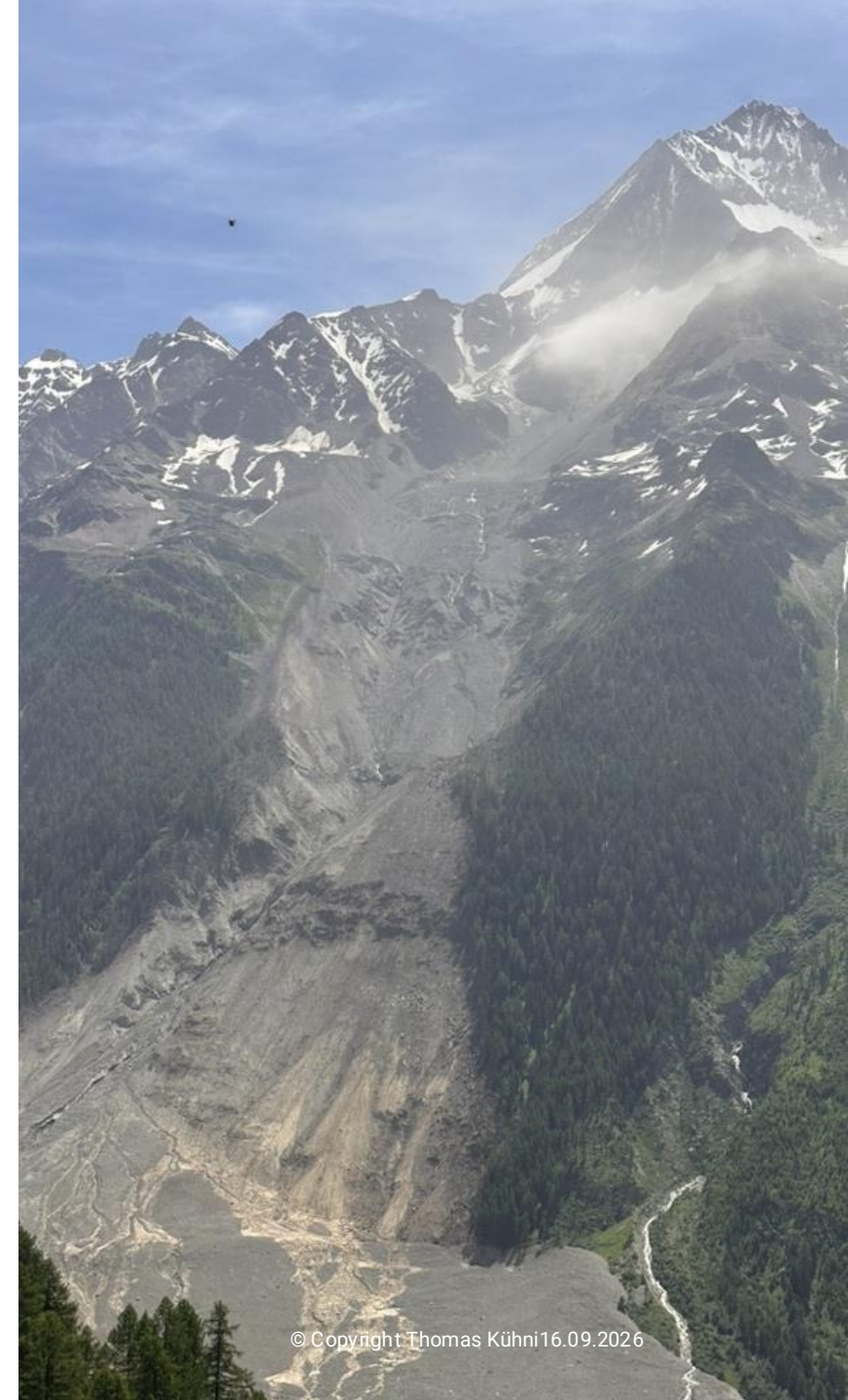
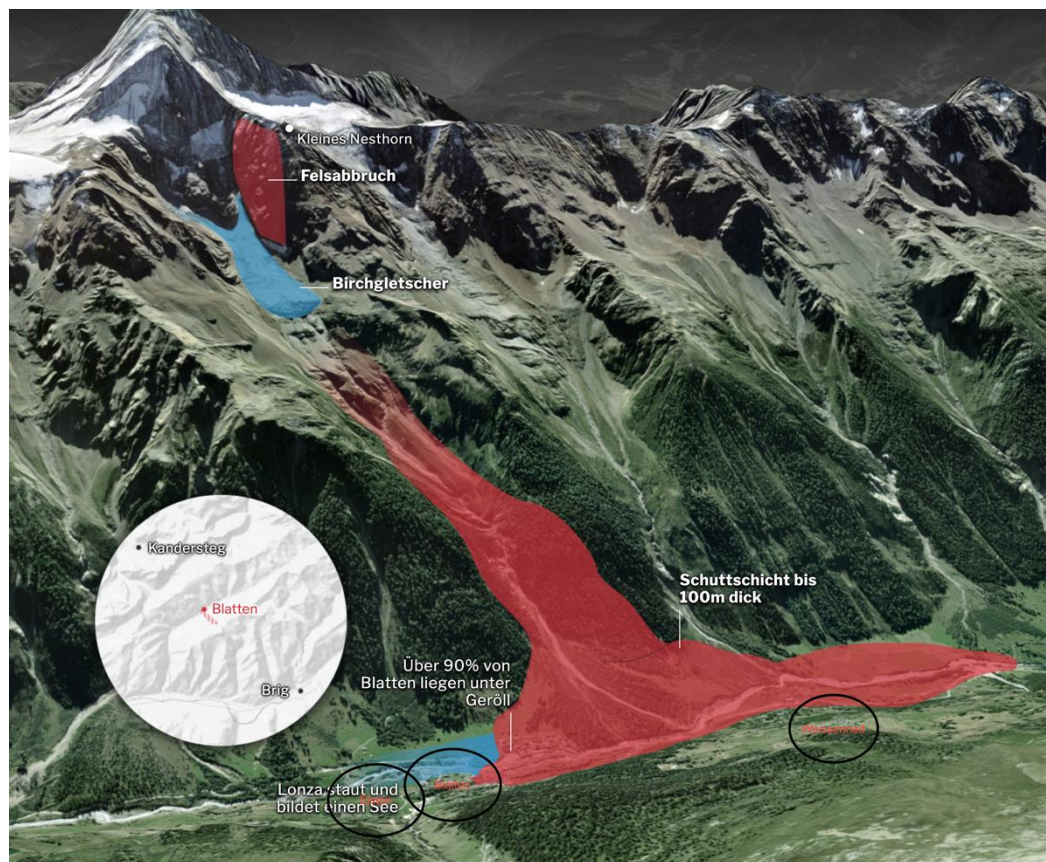
- 1 État des lieux
- 2 Modèle de risque sismique
- 3 Organisation dommages sismiques
- 4 Plateforme TERMOT et applications mobiles
- 5 Intervention «Blatten»**
- 6 Intervention «grêle» ECA Soleure
- 7 Questions et réponses



Intervention «Blatten»

Intervention «Blatten» des 18 et 19 juin 2025:

- Mission: survol des bâtiments dans les localités de Blatten, Wyler Weissenried, Wyler Eisten



Intervention «Blatten»

Utilisation de drones:

- 121 bâtiments survolés avec prises de vue quadrillées pour permettre d'initier des mesures pour limiter les dommages.



Intervention «Blatten»



Cartographie rapide de Blatten

<https://map.geo.admin.ch/#/map?lang=en¢er=2629322.19,1141073.52&z=9&topic=ech&compareRatio=0.407&layers=WMS%7Chttps://wms.geo.admin.ch/?%7Cch.swisstopo.rapidmapping.rgb/2025-007-BLATTEN&bgLayer=ch.swisstopo.swissimage>



Plateforme ODS pour les images saisies par drones

<https://drops.moak.ch/login>



Vidéo «Blatten»

<https://www.youtube.com/watch?v=SVfxjSkdrO8>



6

ODS – gestion numérique des dommages avec TERMOT

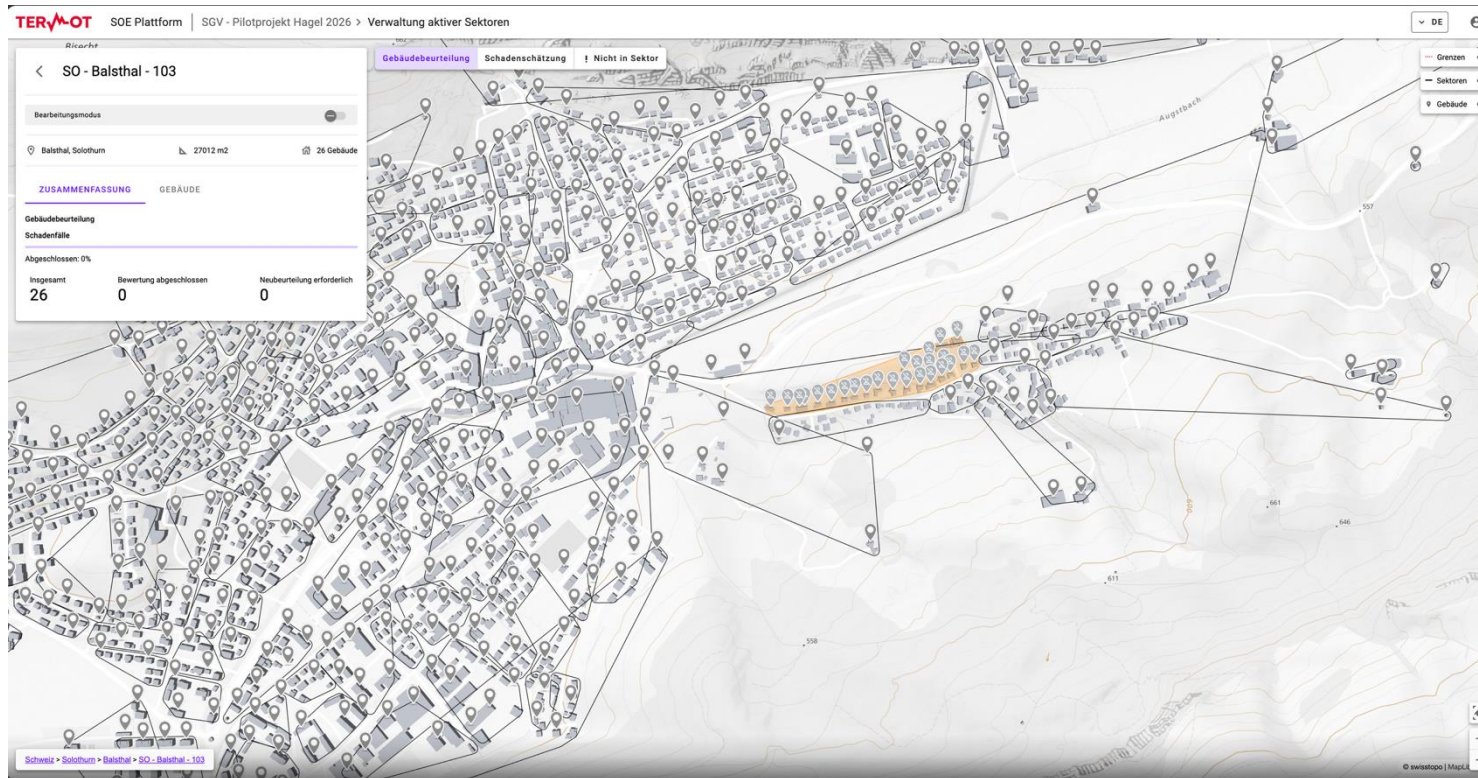
- 1 État des lieux
- 2 Modèle de risque sismique
- 3 Organisation dommages sismiques
- 4 Plateforme TERMOT et applications mobiles
- 5 Intervention «Blatten»
- 6 Intervention «grêle» ECA Soleure**
- 7 Questions et réponses



Intervention «grêle» ECA Soleure

Intervention « dommages de grêle» du 2 au XX septembre 2026:

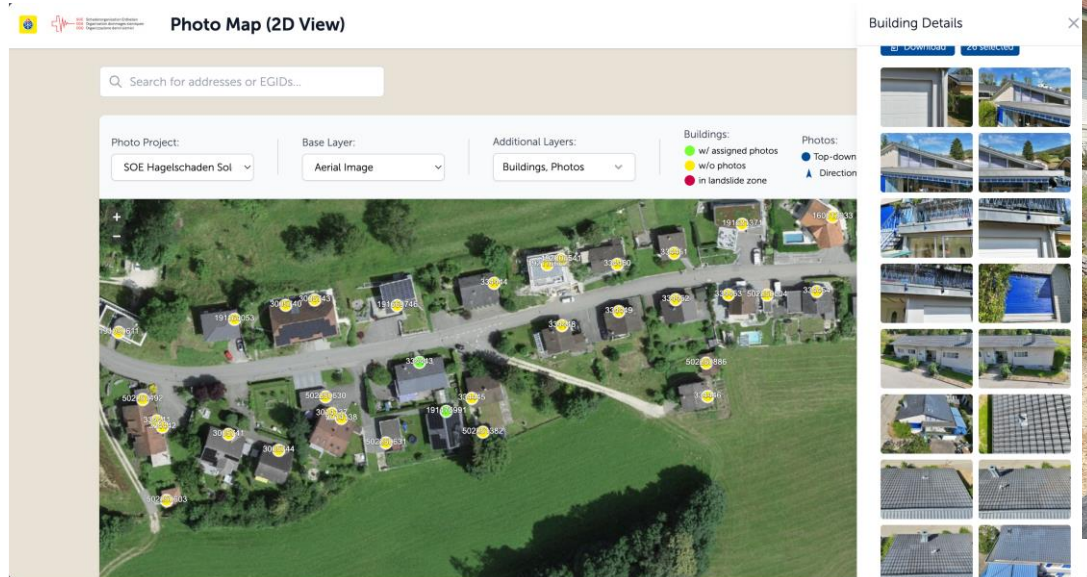
- Mission: survol des bâtiments endommagés dans les localités de Balsthal.



Intervention «grêle» ECA Soleure

Utilisation de drones:

- 290 bâtiments survolés en 6 jours, avec prises de vue quadrillées pour permettre d'évaluer les dommages
- Y compris imagerie thermique pour l'évaluation des panneaux photovoltaïques, photographie standard et image infrarouge
- Impact très important et positif auprès de la population des localités survolées



Intervention «grêle» ECA Soleure



Cartographie rapide de Balsthal

<https://map.geo.admin.ch/#/map?lang=en¢er=2629322.19,1141073.52&z=9&topic=ech&compareRatio=0.407&layers=WMS%7Chttps://wms.geo.admin.ch/?%7Cch.swisstopo.rapidmapping.rgb/2025-007-BLATTEN&bgLayer=ch.swisstopo.swissimage>



Plateforme ODS pour les images saisies par drones

<https://drops.moak.ch/login>



Vidéo «Grêle» ECA Soleure

<https://www.youtube.com/watch?v=SVfxjSkdrO8>



7

ODS – gestion numérique des dommages avec TERMOT

- 1 État des lieux
- 2 Modèle de risque sismique
- 3 Organisation dommages sismiques
- 4 Plateforme TERMOT et applications mobiles
- 5 Intervention «Blatten»
- 6 Intervention «grêle» ECA Soleure
- 7 Questions et réponses**



Questions et réponses

www.soe-ods.ch



17 septembre 2026



SOE Schadenorganisation Erdbeben
ODS Organisation dommages sismiques
ODS Organizzazione danni sismici

Merci!

L'engagement de l'ODS en vidéo



Votre opinion compte !

Résultats du sondage



Votre opinion sur le Forum 2026

- Est-ce que cette première édition du Forum ECAP a répondu à vos attentes ?

OUI à l'unanimité

- Participeriez-vous à une nouvelle édition de ce forum en 2027 ?

OUI à l'unanimité

- Auriez-vous de l'intérêt à présenter un sujet lors d'une prochaine édition ?

OUI très majoritairement

Vos propositions

Thèmes 2027 ... à creuser

- Quels thèmes souhaiteriez-vous aborder la prochaine fois ?
 - Mesures d'accompagnement et incitations financières
 - Exercices pratiques. Responsabilité de l'entreprise et formation prévention en cas d'incendie
 - L'ECAP et les PME
 - Assurance séisme
 - Zone d'ombre entre 80 et 100km/h lors de tempêtes
 - Couverture RC locataire
 - Adaptation valeur ECAP avec assureur
 - Réglementations 2027

MERCI
DE VOTRE
PARTICIPATION



ecap
1810
Neuchâtel